

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse modifiant le protocole additionnel à la convention entre la France et la Suisse du 9 septembre 1966 modifiée, en vue d'éliminer les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir la fraude et l'évasion fiscales  
Niveau d'examen : Première lecture

### I) Jours de séance :

- jeudi 18 février 2016

01h07mn

**I (1 semaine)**

### II) Heures de débat :

**01h07mn**

#### Discussion générale

**01h06mn**

- Commission :

00h10mn

- Gouvernement :

00h28mn

- Orateurs : 6

00h28mn

#### Discussion des articles

**00h01mn**

- Explications de vote (sur les amendements et les articles) :

00h01mn

### III) Amendements et scrutins publics